

35

Commission permanente
Séance du 20 novembre 2023



Rapporteur : Mme ROUSSET

48769

15 - Innovation, attractivité, Europe

Contrat de plan Etat-Région 2021-2027 - Financement de travaux et d'équipements de recherche pour Saint-Malo Agglomération, l'Université Rennes 2, l'INRAE et l'ANSES

Le lundi 20 novembre 2023 à 14h19, les membres du Conseil départemental, régulièrement convoqués par M. CHENUT, Président, se sont réunis dans les locaux de l'Assemblée départementale, sous la présidence de Mme COURTEILLE.

Au moment du vote de la présente délibération,

Etaient présents : Mme ABADIE, Mme BIARD, Mme BILLARD, M. BOHANNE, M. BOURGEOUX, Mme BOUTON, M. COULOMBEL, Mme COURTEILLE, Mme COURTIGNÉ, M. DE GOUVION SAINT-CYR, M. DELAUNAY, Mme DUGUÉPÉROUX-HONORÉ, M. GUÉRET, Mme GUIBLIN, M. GUIDONI, M. HERVÉ, M. HOUILLOT, Mme KOMOKOLI-NAKOAFIO, M. LAPAUSE, Mme LARUE, Mme LE FRÈNE, M. LE GUENNEC, M. LE MOAL, Mme LEMONNE, M. LENFANT, M. LEPRETRE, Mme MAINGUET-GRALL, M. MARCHAND, M. MARTIN, M. MARTINS, Mme MERCIER, Mme MESTRIES, M. MORAZIN, M. PERRIN, M. PICHOT, Mme QUILAN, Mme ROCHE, Mme ROGER-MOIGNEU, Mme ROUSSET, Mme ROUX, Mme SALIOT, M. SOHIER, M. SORIEUX, M. SOULABAILLE, Mme TOUTANT

Absents et pouvoirs : Mme BRUN (pouvoir donné à M. LAPAUSE), M. CHENUT (pouvoir donné à Mme COURTEILLE), M. DÉNÈS (pouvoir donné à Mme LE FRÈNE), Mme FAILLÉ (pouvoir donné à M. BOHANNE), Mme FÉRET (pouvoir donné à M. LEPRETRE), Mme MORICE (pouvoir donné à M. SORIEUX), Mme MOTEL (pouvoir donné à M. MORAZIN), M. PAUTREL (pouvoir donné à Mme BIARD), M. SALMON (pouvoir donné à Mme ROCHE)

Après épuisement de l'ordre du jour, la séance a été levée à 16h35.

La Commission permanente

Vu le code général des collectivités territoriales, notamment l'article L. 3211-2 ;

Vu la délibération du Conseil départemental du 1^{er} juillet 2021 portant délégation de pouvoirs à la Commission permanente ;

Vu la délibération du Conseil départemental en date du 23 septembre 2021 relative à

l'engagement du Département sur le volet enseignement supérieur et recherche du contrat de plan Etat-Région 2021-2027 ;

Vu la délibération de la Commission permanente en date du 29 août 2022 relative à l'ajustement de la maquette financière du contrat de plan Etat-Région 2021-2027 et à l'approbation des conventions de sites déclinant le contrat de plan Etat-Région 2021-2027 ;

Expose :

Conformément au schéma départemental de l'enseignement supérieur et de la recherche, qui vise notamment à soutenir les établissements breilliens et à favoriser un développement équilibré de ce secteur en Ille-et-Vilaine, le Département a renouvelé son engagement en faveur du volet enseignement supérieur, recherche et innovation du contrat de plan Etat-Région pour la période 2021-2027, en session du 23 septembre 2021 et en Commission permanente du 29 août 2022.

Dans ce contexte, la collectivité est sollicitée pour soutenir quatre opérations retenues au contrat de plan Etat-Région 2021-2027.

I) Construction d'un restaurant universitaire / learning center (Saint-Malo Agglomération)

Le site du campus de Paramé à Saint-Malo accueille aujourd'hui près de 1 100 étudiants. Les deux équipements de restauration actuellement à disposition (cafétaria et restaurant du collège Duguay Trouin) ne pouvant répondre de façon optimale aux besoins des étudiants et aux volumes nécessaires, un nouvel équipement a donc été souhaité. Pensé comme un véritable lieu de vie, il sera situé au cœur du campus.

Avec une capacité de 600 repas en 2 services (300 places assises), il proposera également, en mixité d'usage, un learning center pour permettre aux étudiants de travailler seuls ou en groupes. La maîtrise d'ouvrage de l'équipement a été confiée à Saint-Malo Agglomération par le Rectorat de l'Académie de Rennes. A l'issue de la construction, l'équipement sera remis au Centre régional des œuvres universitaires et scolaires de Bretagne qui en assurera l'exploitation.

Les études préalables de programmation menées par Saint-Malo Agglomération depuis la signature du contrat de plan Etat-Région ont donné lieu à une révision du coût total du projet à hauteur de 6 710 000 euros TTC (contre 4 100 000 euros initialement), impliquant des financements complémentaires sollicités auprès des financeurs.

Au titre du contrat de plan Etat-Région 2021-2027, la participation du Département est attendue à hauteur de 512 500 euros. En complément, dans le cadre de la définition du nouveau contrat départemental de solidarité territoriale avec Saint-Malo Agglomération, une contribution complémentaire de 189 000 € a été proposée et sera formellement actée lors de la signature du contrat en décembre 2023. Au total, le Département soutiendrait donc ce projet à hauteur de 701 500 euros, soit 12,5 % du coût du projet.

II) Réhabilitation du bâtiment A du campus de Villejean (Université Rennes 2)

Cette opération d'envergure concerne la reconfiguration du bâtiment A de l'Université Rennes 2 qui accueille aujourd'hui l'UFR de Sciences Sociales (administration, bureaux d'enseignants), des salles de cours mutualisés, un laboratoire et des locaux syndicaux.

Elle poursuit deux objectifs :

- l'optimisation des surfaces à l'échelle du campus dans une logique de densification, par le biais d'une surélévation de ce bâtiment A qui permettra d'intégrer de nouveaux services et équipements, en plus de l'UFR de Sciences sociales tels que l'Institut d'aménagement et d'

urbanisme de Rennes et l'Institut des sciences sociales du travail de l'ouest notamment,
- la rénovation énergétique et fonctionnelle du bâtiment (- 60 % a minima de consommation énergétique finale) incluant des travaux de mise en conformité d'accessibilité et d'amélioration de la sécurité incendie.

Le coût de l'opération s'élève à 16 400 000 euros avec une participation du Département attendue à hauteur de 1 562 500 euros.

III) Projet GLAZ - Institut national de recherche pour l'agriculture, l'alimentation et l'environnement (INRAE)

Le projet GLAZ vise à monter une infrastructure de recherche de niveau international pour détecter, anticiper et accompagner les transitions socio-environnementales que les écosystèmes terrestres et côtiers vont connaître dans les décennies à venir, en s'appuyant sur l'observation, la modélisation et la synergie d'acteurs. Le partenariat mobilisé autour de ce projet est important, avec notamment en Ille-et-Vilaine : les Universités de Rennes et Rennes 2, la Maison des Sciences de l'Homme en Bretagne, l'Institut national de recherche pour l'agriculture, l'alimentation et l'environnement, le Centre national de la recherche scientifique de Bretagne et Agrocampus Ouest.

Les 3 axes de recherche seront les suivants :

- l'évaluation des risques et des scénarios prospectifs,
- la résilience des territoires et leur adaptation au changement,
- la santé des écosystèmes sous contrainte.

Dans ce cadre, l'Institut national de recherche pour l'agriculture, l'alimentation et l'environnement, pilote une opération spécifique dénommée " Observation des changements environnementaux et paysagers par drones et mesures au sol " (OCEPaDrol) qui vise à développer une chaîne d'outils mobiles permettant l'acquisition et le traitement de données à haute résolution spatiale et spectrale pour l'observation des changements environnementaux, paysagers et littoraux. L'institut va acquérir dans ce cadre un ensemble d'équipements (drone, caméra hyperspectrale, GPS de précision, calculateur graphique etc.) pour un montant total de 459 000 euros.

La participation attendu Département au titre du contrat de plan Etat-Région 2021-2023 s'élève à 55 000 euros.

IV) Projet EXPOSOME - Agence nationale de sécurité sanitaire de l'alimentation

L'exposome se définit comme l'ensemble des facteurs chimiques, microbiologiques, physiques et socio-économiques/culturels auxquels un individu est soumis depuis sa conception jusqu'à la fin de sa vie. Dans le cadre du contrat de plan Etat-Région 2021-2027, le projet Exposome vise à développer un consortium à dimension internationale sur ce sujet afin d'élucider la nature des expositions auxquelles les populations humaines et animales sont soumises ainsi que leurs interactions avec le génome et leurs effets sur la santé.

Coordonné par l'Institut de recherche en santé environnement et travail (IRSET), ce projet associe notamment, en Ille-et-Vilaine, l'Institut national de la santé et de la recherche médicale (INSERM) Grand Ouest, l'Agence nationale de sécurité sanitaire de l'alimentation (ANSES) – site de Fougères, l'École des hautes études en santé publique (EHESP) de Rennes, l'Université de Rennes et le Centre hospitalier universitaire de Rennes.

Dans ce cadre l'Agence nationale de sécurité sanitaire de l'alimentation – site de Fougères fait l'acquisition d'un spectromètre de masse hybride de type haute-résolution, permettant l'étude des exposomes chimiques et biologiques à travers la détection et l'analyse des contaminants, et l'étude de leur devenir et de leurs effets toxicologiques. Le coût total de l'équipement s'élève à 463 000 euros et la participation départementale est attendue à hauteur de 36 000 euros.

Décide :

- d'attribuer des subventions pour un montant total de 2 166 000 euros au profit des bénéficiaires détaillés dans les tableaux joints en annexe ;
- d'approuver les termes des conventions à conclure entre le Département d'Ille-et-Vilaine et Saint-Malo Agglomération pour l'opération de construction d'un restaurant universitaire / learning center, avec l'Université de Rennes 2 pour l'opération de réhabilitation du bâtiment A du campus de Villejean, avec l'Institut national de recherche pour l'agriculture, l'alimentation et l'environnement pour le projet GLAZ et avec l'Agence nationale de sécurité sanitaire de l'alimentation pour le projet EXPOSOME, jointes en annexe ;
- d'autoriser le Président ou son représentant à signer ces conventions.

Vote :

Pour : 54

Contre : 0

Abstentions : 0

En conséquence, la délibération est **adoptée à l'unanimité.**

Transmis en Préfecture le : 24 novembre 2023

ID : CP20231876V3

Pour extrait conforme